



Droit des grands parents sur leurs petits enfants

Par **ncy**, le **04/01/2008** à **11:19**

Bonjour,

Je vous serai gré de bien vouloir me donner quelques éclaircissements sur le problème qui me préoccupe.

Mon père avec qui j'ai des relations parfois difficiles me reproche de ne pas voir son petit fils de 3 mois assez souvent. Il vient quand il veut, je ne l'empêche pas et l'a encore vu récemment à Noël, il me menace d'entamer une procédure judiciaire pour avoir un droit de garde pour mon enfant.

Quand est-il exactement? Peut-on accorder ce droit alors que ni mon amie ni moi ne lui avons interdit quoique ce soit, même si nous ne nous voyons pas toutes les semaines et que la communication n'est pas facile.

Merci de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008** à **12:44**

Bonjour.

Dna sune situation telle que vous me la décrivez, les probabilités pour qu'il obtienne un droit de garde sont proche de la 0..